

*Prisonniers
accusés de
trahison.*

II. Les Anglois n'ont pas le genie trop misericordieux ; on en a vû des effets dans des cas beaucoup moins criminels que ceux de la trahison ; ainsi il est aisé de croire , que si ceux qu'on a arrêtez à Londres , accusez de ce crime, viennent à en être convaincus, ils passeront quelque mauvais quart d'heure , sans être regretez des honêtes gens ; voici de quoi il s'agit.

Il y a quelque tems que la Cour d'Angleterre établit un Bureau, (qui étoit une espece d'Inquisition d'Etat,) pour examiner toutes les Lettres que les Officiers François qui sont prisonniers de guerre en Angleterre écriroient en France & celles qu'ils en recevroient ; on voulut même qu'on en tint un Registre fort exact , quoique presque toutes ces Lettres ne regardassent que des affaires de famille, qu'il est toujours desagréable de manifester à des gens qui n'y ont aucun intérêt. La Loi faite, Milord Harley Secrétaire d'Etat, fut chargé de l'exécution ; Il en donna la commission à un de ses Commis nommé Creigh Ecoffois de nation. On accusé ce Commis, que lors que son Maître lui donnoit les lettres des prisonniers François, (après les avoir examinées,) pour les cacheter & les faire passer en France par la voye d'Hollande, il y glissoit de tems à autres des Memoires concernant les affaires de l'Etat, & l'on prétend que ce fut sur ses avis, que le Convoy qui alloit à Lisbonne sur la fin de l'année dernière, fut attaqué pris ou coulé à fonds par Mr. de Fourbin. Il n'en faloit pas d'avantage pour faire arrêter ce Commis, qui vient d'être condamné à la mort.

Quel-